

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Le 18 novembre 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Sommets tenue le 18 novembre 2014 à 20 heures au centre administratif de la Commission scolaire des Sommets.

PRÉSENCES

M. Jean-Philippe Bachand, président
M. Robert Bureau
M^{me} Annic Gingras
M. Jean-Claude Gosselin
M. Jérôme Guillot-Hurtubise
M. Réjean Lacroix
M. Daniel Lavoie
M. Stéphane Lépine
M. Steve Pelletier
M^{me} Hélène Ménard, commissaire parent EHDAA
M^{me} Audrey Méthot, commissaire parent au primaire
M^{me} Charlotte Paré, commissaire parent au secondaire

Et Christian Provencher, directeur général

Aussi présents :

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications
Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles
Chantal Larouche, directrice du Service des ressources humaines
Édith Pelletier, directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources éducatives
Josée Roy, directrice des services éducatifs complémentaires et de l'adaptation scolaire
Alain Thibault, directeur adjoint du Service des ressources matérielles
Jocelyn Thibodeau, directeur du Service de l'informatique et du transport scolaire

ABSENCE

M^{me} Lisette Fréchette

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À 20 H

Le directeur général souhaite la bienvenue à tous les commissaires et rappelle l'importance de la démocratie scolaire.

CONSTAT DES PRÉSENCES ET DU QUORUM PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

La secrétaire générale rappelle les règles relatives au quorum et à la présence des membres de la direction au conseil des commissaires.

La secrétaire générale constate le quorum.

INSCRIPTION DU RÉSULTAT DU SCRUTIN ; RAPPORT D'ÉLECTION ; ANNONCE DES RÉSULTATS OFFICIELS

Conformément à l'article 162 de la *Loi sur les élections scolaires* (L.R.Q., chap. E-2.3), la secrétaire générale, mandatée par le président d'élection, annonce le nom des candidats proclamés élus aux élections du 2 novembre 2014 et les résultats officiels du scrutin.

Président :

Candidat élu :

Jean-Philippe Bachand

Circonscription électorale no:

Candidat(e) élu(e):

1. Ham-Sud, Saint-Adrien, Wotton, Saint-Georges-de-Windsor, Canton de Saint-Camille (partie), Danville (partie), Asbestos (partie) :

Steve Pelletier

2. Asbestos (partie), Danville (partie) :

Lisette Fréchette

3. Saint-Claude, Cleveland, Richmond, Ulverton, Melbourne, Kinsbury, Saint-François-Xavier-de-Brompton :

Annic Gingras

4. Val-Joli et Windsor :

Stéphane Lépine

5. Racine, Maricourt, Valcourt, Lawrenceville, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Bonsecours :

Jérôme Guillot-Hurtubise

6. Stukely-Sud, Eastman, Canton d'Orford (partie), Magog (partie) :

Daniel Lavoie

7. Sainte-Catherine-de-Hatley, Ayer's Cliff, Magog (partie) :

Robert Bureau

8. Austin, Saint-Benoît-du-Lac, Bolton-Est, Saint-Étienne-de-Bolton, Potton, Magog (partie) :

Jean-Claude Gosselin

9. Stanstead, Ogden, Magog (partie) :

Réjean Lacroix

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

Les résultats du vote au poste de président sont : (Taux de participation 6,53 %)

1. Jean-Philippe Bachand : 2327 votes (élu)
2. Michel Breton : 1675 votes

Les résultats du vote dans les 6 circonscriptions ayant nécessité un scrutin sont :

Circonscription électorale no. 1 : (Taux de participation : 12,68 %)

1. Sylvain Dufort : 262 votes
2. Steve Pelletier : 405 votes (élu)

Circonscription électorale no. 2 : (Taux de participation : 13,80 %)

1. Jean-Guy Dionne : 290 votes
2. Lisette Fréchette : 319 votes (élue)
3. Johanne Labonté : 133 votes

Circonscription no. 4 : (Taux de participation : 6,10 %)

1. Marie-Josée Beaudoin : 93 votes
2. Stéphane Lépine : 222 votes (élu)

Circonscription no. 6 : (Taux de participation : 5,08 %)

1. Daniel Lavoie : 231 votes (élu)
2. Patrick Saumure : 199 votes

Circonscription no. 7 : (Taux de participation : 5,99 %)

1. Robert Bureau : 278 votes (élu)
2. Jacques Henri : 233 votes

Circonscription no. 9 : (Taux de participation : 5,85 %)

1. Luc Dion : 163 votes
2. Réjean Lacroix : 296 votes (élu)

Le taux de participation global s'est élevé à 7,70 %

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PAR LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conformément à l'article 164 de la *Loi sur les élections scolaires* (L.R.Q., chap. E-2.3), la secrétaire générale, mandatée par le président d'élection, reçoit le serment du président des commissaires proclamés élus.

M. Jean-Philippe Bachand, président, prête serment.

M. Robert Bureau prête serment.

M^{me} Lisette Fréchette prête serment.

M^{me} Annic Gingras prête serment.

M. Jean-Claude Gosselin prête serment.

M. Jérôme Guillot-Hurtubise prête serment.

M. Réjean Lacroix prête serment.

M. Daniel Lavoie prête serment.

M. Stéphane Lépine prête serment.

M. Steve Pelletier prête serment.

ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES PARENTS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conformément à l'article 145 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., chap. I-13.3), le directeur général, reçoit le serment des commissaires parents élus.

M^{me} Hélène Ménard prête serment.

M^{me} Audrey Méthot prête serment.

M^{me} Charlotte Paré prête serment.

Jean-Philippe Bachand préside la séance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CC-2014-102 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2014

CC-2014-103 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2014 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

La secrétaire générale, Lyne Beauchamp, fait le suivi des affaires découlant du procès-verbal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il n'y a pas de question du public.

ÉTATS FINANCIERS 2013-2014

Madame Caroline Leclerc, de la firme Roy Desrochers Lambert, SENCRL comptables professionnels agréés, présente le rapport de l'auditeur externe et les états financiers au 30 juin 2014. Daniel Blais, directeur du Service des ressources financières et matérielles, apporte des précisions sur les états financiers au 30 juin 2014.

RÉMUNÉRATION DES COMMISSAIRES – FORMATION D'UN COMITÉ

CONSIDÉRANT l'importance d'instituer un comité de travail qui fera l'analyse du dossier en lien avec la rémunération des commissaires et fera les recommandations sur les règles d'application de celle-ci;

CONSIDÉRANT que le comité sur la rémunération des commissaires est composé de 5 membres et sera accompagné par le directeur général, le directeur des ressources financières et l'agent d'administration à la rémunération et avantages sociaux.

CC-2014-104 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

a) D'instituer le comité de travail sur la rémunération des commissaires, lequel sera composé comme suit :

- Jean-Philippe Bachand
- Annic Gingras
- Réjean Lacroix
- Daniel Lavoie
- Audrey Méthot

b) QUE le comité sur la rémunération des commissaires ait notamment pour fonction d'analyser le dossier en lien avec la rémunération des commissaires et de faire des recommandations au conseil des commissaires sur les règles d'application de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS ET FORMULAIRES DE DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS NOMINATIFS

La secrétaire générale rappelle les règles relatives aux conflits d'intérêts.

Conformément à l'article 175.4 de la *Loi sur l'instruction publique* (L.R.Q., chap. I-13.3), la secrétaire générale demande aux nouveaux commissaires de signer un formulaire de dénonciation d'intérêts.

La secrétaire générale rappelle les règles relatives à la confidentialité des renseignements nominatifs reçus des commissaires.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

La secrétaire générale recueille les renseignements nominatifs nécessaires à la charge de commissaire.

Conformément à l'article 53 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* (L.R.Q., chap. A-2.1), la secrétaire générale demande aux nouveaux commissaires l'autorisation de divulguer ou non les renseignements nominatifs.

PROJET DE PROCÉDURE D'ÉLECTION

ADOPTION D'UNE PROCÉDURE D'ÉLECTION

CC-2014-105 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la procédure d'élection soit la suivante :

1. La nomination se fait par poste.
2. Sous réserve des dispositions de la *Loi sur l'instruction publique*, tout commissaire peut soumettre sa candidature ou suggérer la candidature d'un autre commissaire à un poste vacant. Si un candidat est suggéré par un autre commissaire, il doit accepter sa mise en candidature.
3. S'il y a plus d'un candidat en nomination sur un poste, il y a votation au scrutin secret.
4. Le candidat ayant obtenu la majorité absolue est déclaré élu.
5. S'il n'y a pas de majorité absolue, le candidat ayant reçu le moins de votes retire sa candidature et le vote est repris entre les autres candidats, conformément aux règles précédentes.
6. En cas d'égalité, le vote est repris pour une deuxième fois; après, le tirage au sort en détermine le choix.
7. Le résultat du vote est gardé secret et seule la nomination d'un candidat est consignée au procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

JEAN-PHILIPPE BACHAND PRÉSIDE L'ÉLECTION.

DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Le poste de président d'élection étant déjà comblé;

CC-2014-106 Il est proposé par Jean-Claude Gosselin, commissaire, et résolu :

QUE la secrétaire générale, Lyne Beauchamp, soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

DÉSIGNATION DE DEUX SCRUTATEURS

CC-2014-107 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE Daniel Blais et Jocelyn Thibodeau soient nommés scrutateurs d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**DÉCISIONS RELATIVES À LA COMPOSITION DU CONSEIL DES
COMMISSAIRES**

CC-2014-108 **NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
SCOLAIRE DES SOMMETS**

INFORMATION SUR LE RÔLE DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications, informe les commissaires sur le rôle de la vice-présidente du conseil des commissaires.

**MISE EN CANDIDATURE ET CLÔTURE DE LA PÉRIODE DE
MISE EN CANDIDATURE**

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature au poste de vice-présidente du conseil des commissaires.

Période de mise en candidature :

Robert Bureau, commissaire, propose Réjean Lacroix, commissaire. Réjean Lacroix accepte sa mise en candidature.

Charlotte Paré, commissaire parent, propose Daniel Lavoie, commissaire. Daniel Lavoie accepte sa mise en candidature.

Jean-Philippe Bachand, président, propose la fermeture de la période de mise en candidature.

NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENTE

Considérant les résultats du scrutin ;

Réjean Lacroix est nommé au poste de vice-président du conseil des commissaires.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

COMMISSAIRE(S) COOPTÉ(S)

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications, présente les nouvelles dispositions législatives applicables au(x) commissaire(s) coopté(s).

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique* :

CC-2014-109 Il est proposé par Daniel Lavoie, commissaire, et résolu :

QUE le comité exécutif soit composé de 5 commissaires, dont le président de la commission scolaire et un commissaire représentant du comité de parents;

QUE le mandat des membres du comité exécutif soit d'une durée d'une année conformément à l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique*;

QUE le comité exécutif nomme, par ses membres, un vice-président pour la durée du mandat du comité exécutif.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, Robert Bureau, Annic Gingras, Jérôme Guillot-Hurtubise, Daniel Lavoie et Steve Pelletier ont voté pour la proposition.

Jean-Claude Gosselin, Réjean Lacroix et Stéphane Lépine ont voté contre la proposition.

Période de mise en candidature :

Daniel Lavoie se propose.

Jean-Claude Gosselin se propose.

Stéphane Lépine se propose.

Annic Gingras se propose.

Charlotte Paré siégera à titre de commissaire parent.

NOMINATION AU COMITÉ EXÉCUTIF

Jean-Philippe Bachand est nommé au comité exécutif.

Charlotte Paré est nommée au comité exécutif.

Considérant les résultats du scrutin ;

Annic Gingras est nommée au comité exécutif.

Daniel Lavoie est nommé au comité exécutif.

Stéphane Lépine est nommé au comité exécutif.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

COMITÉS DE TRAVAIL ET COMITÉS PARITAIRES 2014-2015

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications procède au dépôt de la liste. Elle rappelle aux commissaires que la nomination pour les différents comités aura lieu à la séance du 9 décembre 2014.

Lyne Beauchamp, directrice du Service du secrétariat général et des communications présente le tableau des établissements situés sur le territoire de la Commission scolaire des Sommets.

N°	Description	Noms des commissaires	Établissements situés sur le territoire
01	Ham-Sud, Saint-Adrien, Wotton, Saint-Georges-de-Windsor, Canton Saint-Camille (partie), Danville (partie), Asbestos (partie).	M. Steve Pelletier	École du Christ-Roi École Hamelin École Notre-Dame-de-l'Assomption École Notre-Dame-de-Lourdes École de la Tourelle
02	Asbestos (partie), Danville (partie).	M ^{me} Lisette Fréchette	École Masson École de la Passerelle École secondaire de l'Escale CFP de l'Asbestrie
03	Saint-Claude, Cleveland, Richmond, Ulverton, Melbourne, Kinsbury, Saint-François-Xavier-de-Brompton.	M ^{me} Annic Gingras	École de l'Arc-en-Ciel École Notre-Dame-du-Sourire École du Plein-Coeur
04	Val-Joli, Windsor.	M. Stéphane Lépine	École Saint-Gabriel École Saint-Philippe École secondaire du Tournesol Centre d'excellence en formation industrielle
05	Racine, Maricourt, Valcourt, Lawrenceville, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Bonsecours.	M. Jérôme Guillot-Hurtubise	École de la Chanterelle École Notre-Dame-de-Bonsecours École Notre-Dame-de-Montjoie École Notre-Dame-des-Érables École Saint-Laurent École secondaire de l'Odyssee
06	Stukely-Sud, Eastman, Canton d'Orford (partie), Magog (partie).	M. Daniel Lavoie	École des Deux-Soleils École du Val-de-Grâce École secondaire de la Ruche CFP de Memphrémagog
07	Sainte-Catherine-de-Hatley, Ayer's Cliff, Magog (partie).	M. Robert Bureau	École Brassard-Saint-Patrice École Dominique-Savio École Saint-Barthélemy École Sainte-Marguerite École Saint-Jean-Bosco Centre d'éducation des adultes

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

N°	Description	Noms des commissaires	Établissements situés sur le territoire
08	Austin, Saint-Benoît-du-Lac, Bolton-Est, Saint-Étienne-de-Bolton, Potton, Magog (partie).	M. Jean-Claude Gosselin	École du Baluchon
09	Stanstead, Ogden, Magog (partie).	M. Réjean Lacroix	École du Jardin-des-Frontières École Saint-Pie-X

CORRESPONDANCE

Lettre reçue par le président en lien avec la célébration du jour du Souvenir.

COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Le président fait état de la rencontre prévue avec la FCSQ.

Des séances de travail sont prévues pour le 25 novembre et le 2 décembre prochain.

COMMUNICATION DU COMITÉ DE PARENTS

Retour sur la rencontre du 29 octobre 2014 où Mme Ménard, Mme Méthot et Mme Paré ont été élues membres du comité de parents.

Présentation de la brochure du comité de parents.

COMMUNICATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'école du Plein-Cœur a remporté un prix Essor pour le projet « Je découvre Richmond et ses environs ».

Le parc-école de l'école des Deux-Soleils a été inauguré le lundi 3 novembre 2014.

Deux marchés de Noël ont eu lieu à l'école Dominique-Savio et à l'école du Jardin-des-Frontières.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Dépôt des règles de procédure des séances du conseil des commissaires.

Dépôt du code d'éthique et de déontologie du commissaire de la commission scolaire.

Procès-verbal
du CONSEIL DES COMMISSAIRES de
la Commission scolaire des Sommets

CLÔTURE DE LA SÉANCE À 22 H 25

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

CC-2014-110 Il est proposé par Robert Bureau, commissaire, et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le président

La secrétaire générale